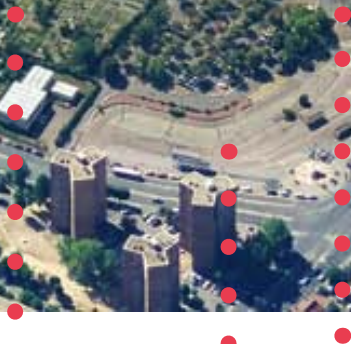


# CENTRE AQUATIQUE DU FORT D'AUBERVILLIERS

COLLECTIF DE DÉFENSE DES JARDINS OUVRIERS DES VERTUS  
<https://www.facebook.com/JardinsAubervilliers>



●

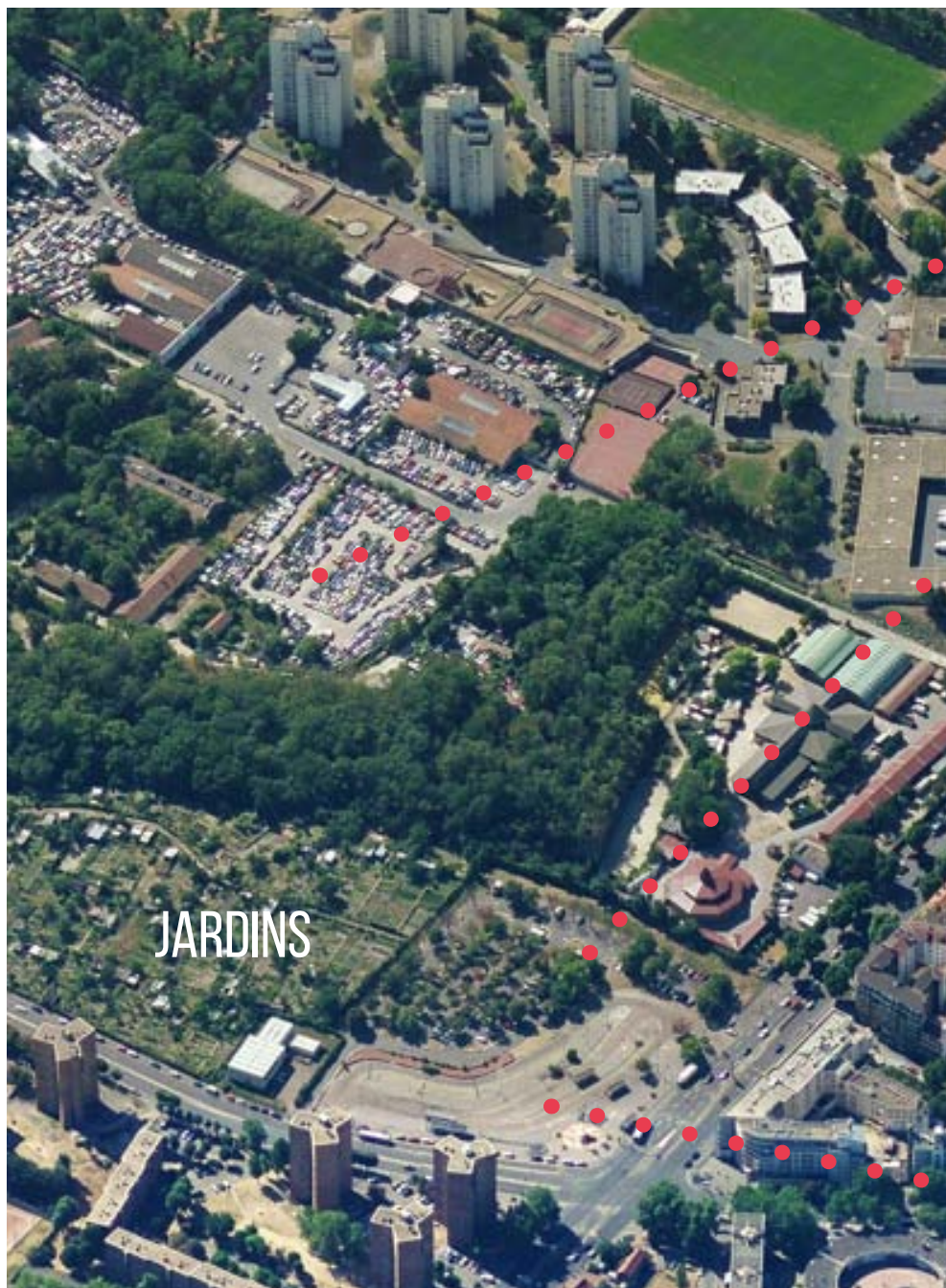


Si

•







JARDINS

### ● ECOQUARTIER :

Prévu pour 2022, l'« Eco-quartier » du fort d'Aubervilliers a été dessiné par l'agence LEBUNETEL Architectes qui propose « *Des respirations naturelles, biodiversifiées, impliquant les futurs usagers et offrant de nouveaux parcours* ». Il bénéficie du label des **Ecoquartiers** soutenus par le Conseil Régional.

### ● PISCINE D'ENTRAÎNEMENT OLYMPIQUE :

Le site va recevoir l'une des bases d'entraînement des nageurs engagés pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024, dessinée par Chabanne Architectes.

**Projet écologique**, il sera construit en béton bas carbone, en bois d'origine française et européenne, isolé en laine de chanvre d'origine française...

A l'issue de 10 mois de conception, les travaux de terrassement commenceront début mars 2021. La livraison du centre aquatique est prévue pour l'été 2023.



### UNE AMBITION ENVIRONNEMENTALE INÉDITE

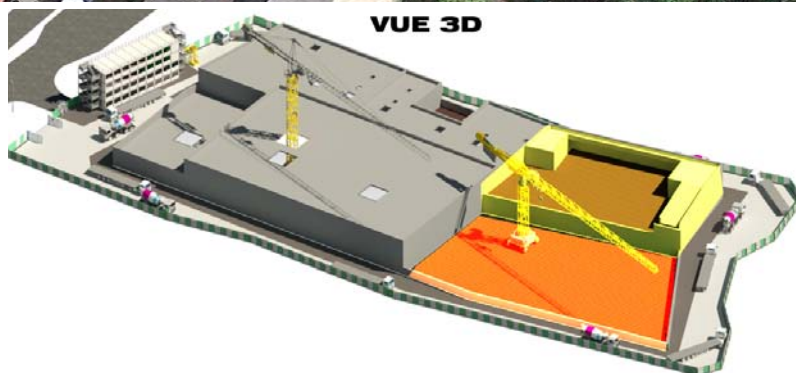
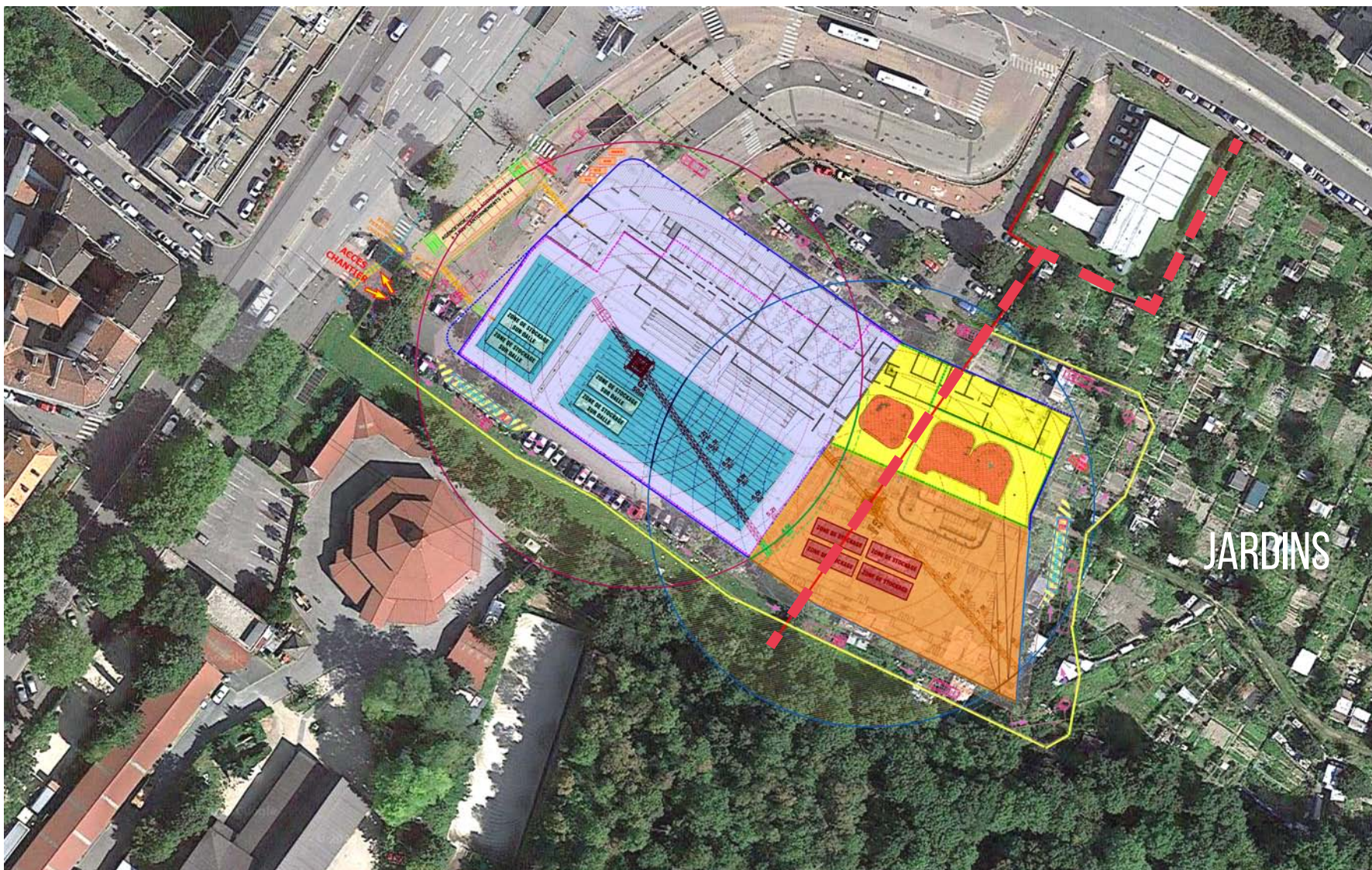
"...Les Jeux de Paris 2024 seront révolutionnaires, parce que spectaculaires et durables. Grâce à la sobriété, l'innovation et l'audace, Paris 2024 imagine de nouvelles façons de faire, et initie une nouvelle ère dans l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. En organisant des Jeux neutres en carbone, Paris 2024 veut tout d'abord montrer l'exemple en s'alignant sur les objectifs de l'Accord de Paris. Et parce que les Jeux nous invitent à voir plus grand et plus loin, nous voulons contribuer à l'accélération de la transition écologique dans le sport, les territoires et les grands événements." (Site de paris2024)



### ● SUPER METRO :

Le projet de la ligne 15 Est (entre Saint-Denis et Champigny) desservira le site à l'horizon 2030





Ci-dessus le plan du chantier superposé à la photo aérienne. En rouge la limite des Jardins ouvriers des Vertus. En jaune la limite du chantier.

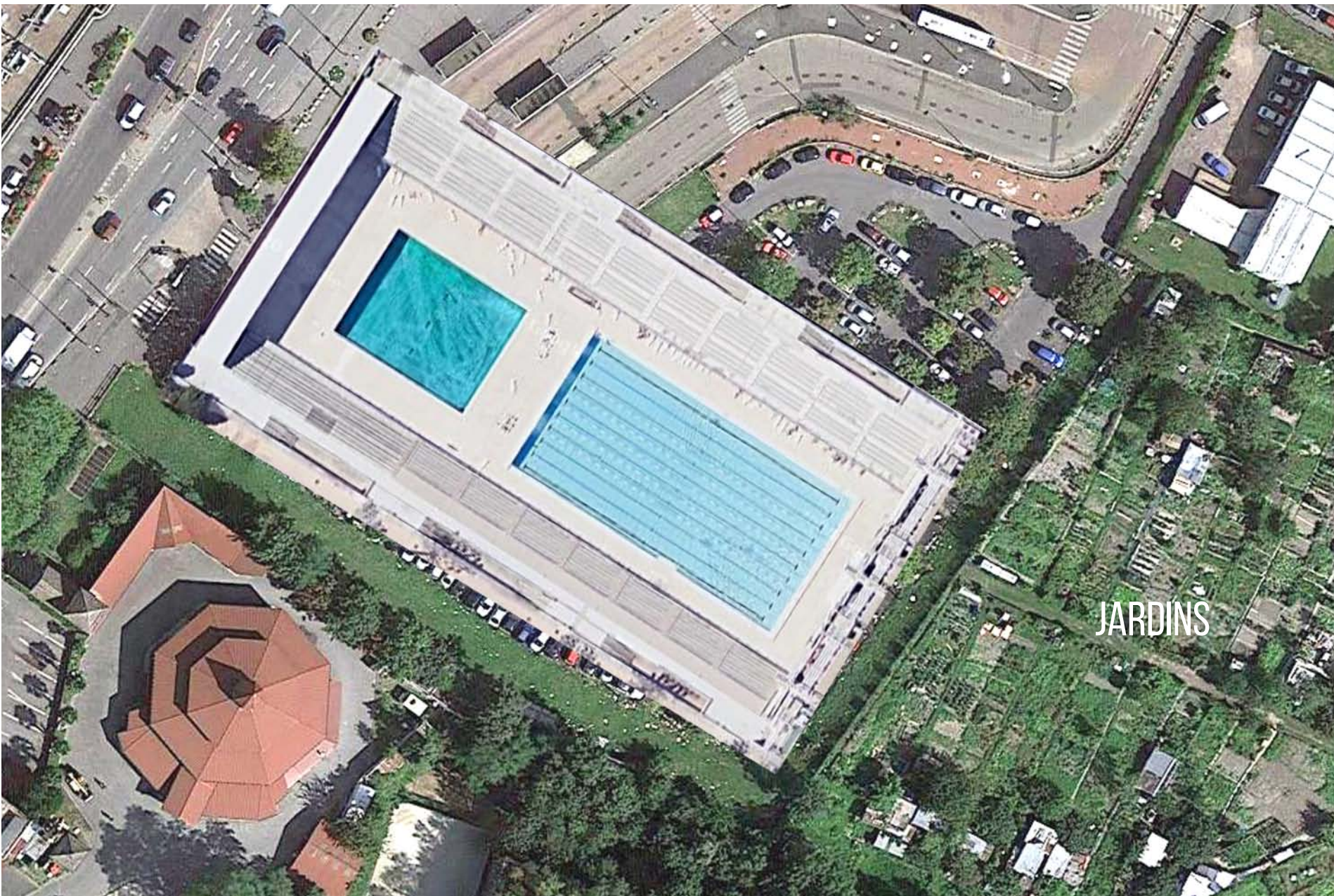
Le plan du projet montre clairement en bleu le bassin olympique de 50x25m et le bassin de plongeon et le reste du bâtiment en violet. Cette partie s'implante facilement sur le site de la gare routière et du parking.

Ce bâtiment est prolongé par une petite extension (colorée en jaune) avec deux petits bassins de type spa (en rouge) et en orange un solarium (en jaune et orange sur la 3D ci-contre). Cette partie empiète sur les Jardins des Vertus.



# QUELLE EST L'EMPRISE D'UN BASSIN OLYMPIQUE ?





L'espace déjà artificialisé semble suffisant pour accueillir une piscine olympique, sans détruire les jardins.

D'ailleurs on pourrait y placer **LA PISCINE DES JEUX OLYMPIQUES DE BARCELONE**

# PISCINES OLYMPIQUES





L'espace déjà artificialisé semble suffisant pour accueillir une piscine olympique, sans détruire les jardins.

D'ailleurs on pourrait y placer **LA PISCINE DES JEUX OLYMPIQUES D'ATHENES**

# PISCINES OLYMPIQUES

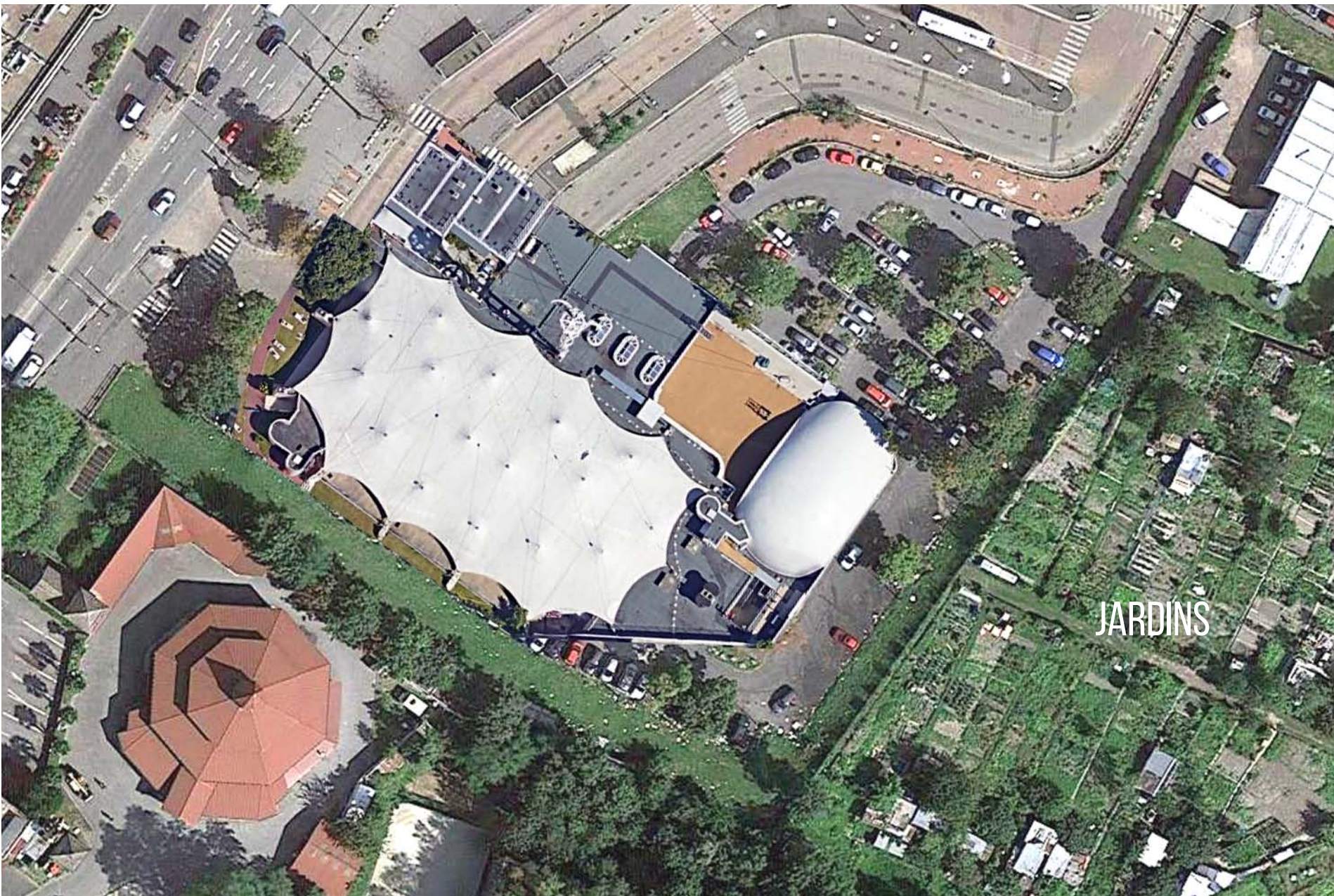




L'espace déjà artificialisé semble suffisant pour accueillir une piscine olympique, sans détruire les jardins.

D'ailleurs on pourrait y placer le bassin olympique de la **LA PISCINE KELLER** à Paris



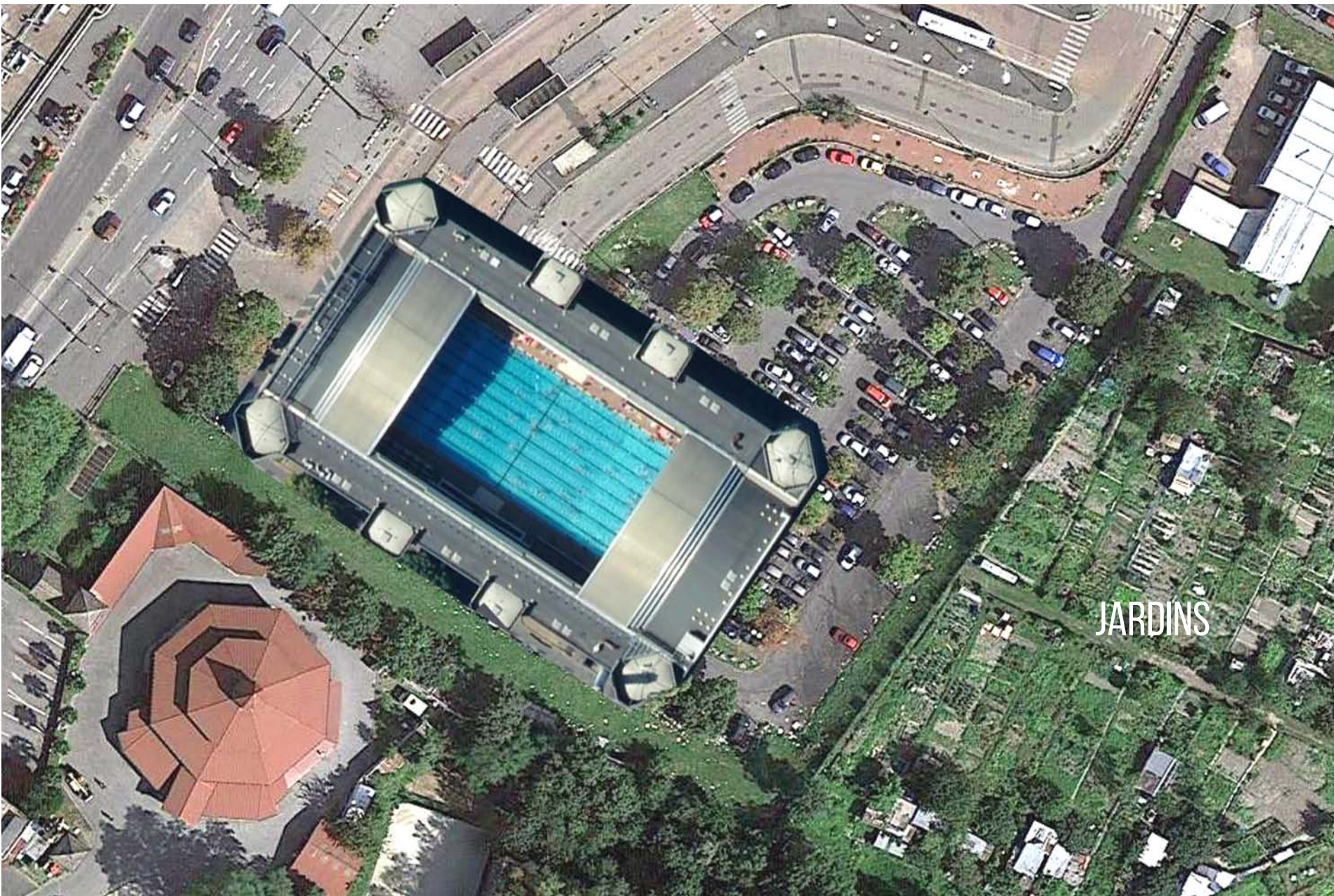


L'espace déjà artificialisé semble suffisant pour accueillir une piscine olympique, sans détruire les jardins.

D'ailleurs on pourrait y placer le bassin olympique de la **LA PISCINE GEORGES HERMANT** à Paris

# BASSINS OLYMPIQUES





L'espace déjà artificialisé semble suffisant pour accueillir une piscine olympique, sans détruire les jardins.

D'ailleurs on pourrait y placer le bassin olympique de la **LA PISCINE GEORGES VALLEREY** à Paris

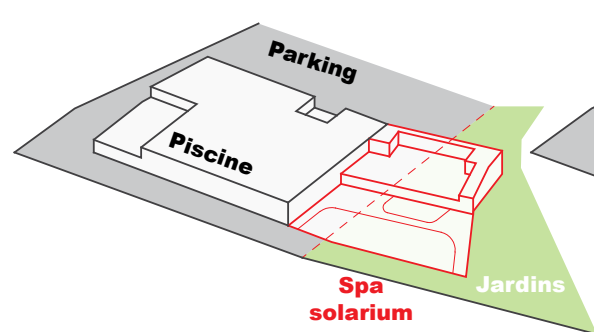
# BASSINS OLYMPIQUES



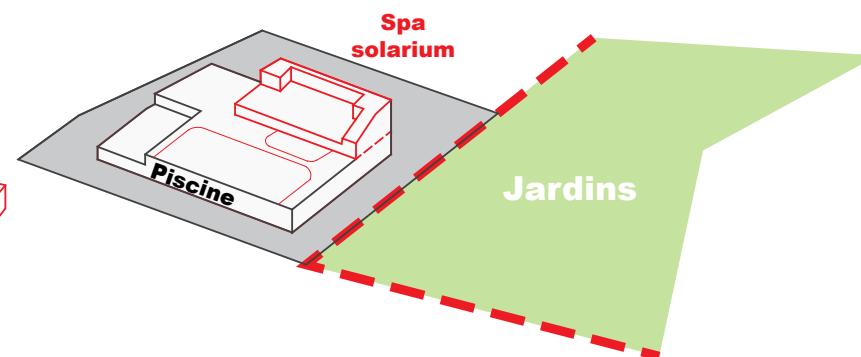
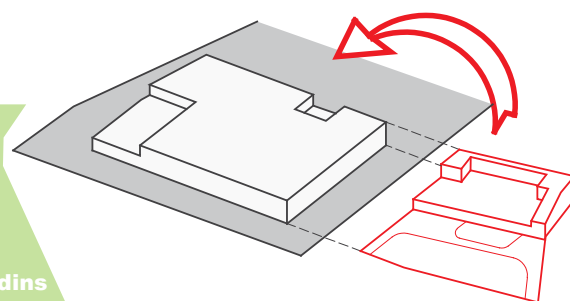
# QUELLE ALTERNATIVE POUR LE PROJET CENTRE AQUATIQUE DU FORT D'AUBERVILLIERS ?



L'espace déjà artificialisé du parking semble donc suffisant pour accueillir une piscine olympique, sans détruire les jardins et nous proposons que les petits bassins du spa et son solarium viennent sur le toit de la piscine (ou ailleurs...) sans empiéter sur les jardins.



**Projet de piscine**

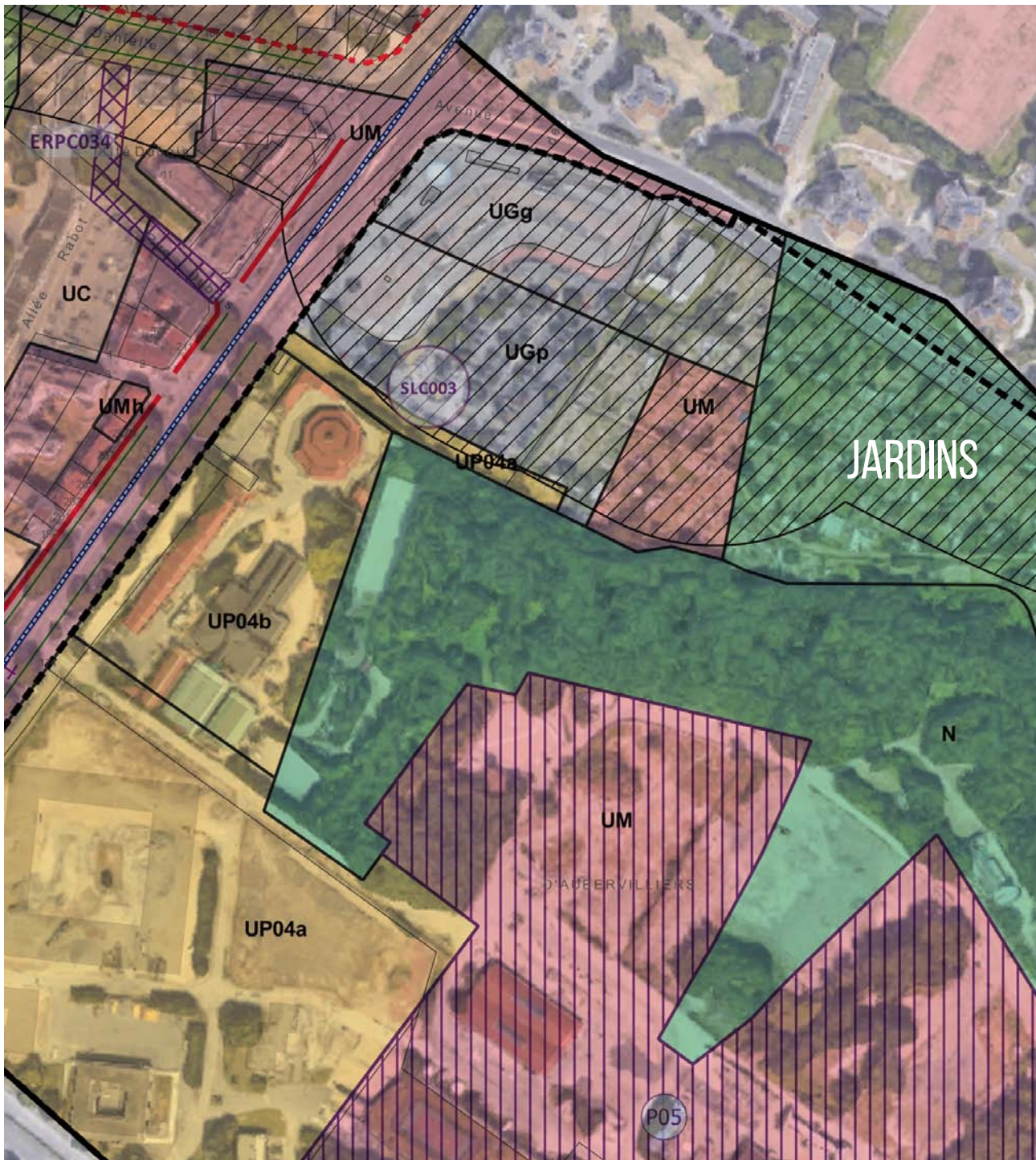


**Projet alternatif pour  
préserver l'intégralité  
des jardins**



# QUEL AVENIR POUR LES JARDINS OUVRIERS ?





## PLUi

### Classement des jardins en zone naturel (zone N) ?

Lors de la modification du Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sur la commune d'Aubervilliers, fin 2018, le Commissaire Enquêteur écrit dans ses conclusions :

*“ Le public a fait une observation concernant ce point en demandant de sanctuariser en classant le jardin des Vertus au Fort d'Aubervilliers en zone N, le sous-sol n'y est pas pollué et sa maturité écologique oblige à le conserver raisonnablement au vu du réchauffement climatique, le détruire implique de repartir de zéro, il faudrait trente ans pour réobtenir son efficience par la création d'une compensation. ”*

L'EPT « Plaine Commune » répond dans son mémoire en réponse de la manière suivante : « Le jardin des Vertus au Fort d'Aubervilliers est classé au PLU en zone UVj, où seules sont admis les constructions, ouvrages ou travaux destinés à la gestion et au fonctionnement des jardins familiaux. Il s'agit donc d'un zonage protecteur pour ces espaces. L'évolution des zones UV n'était pas l'objet de la modification du PLU, de même que la création de zones N. Toutefois, **la sanctuarisation du jardin des Vertus par son classement en zone N peut être intégrée au PLUi en cours d'élaboration.** » ”

L'EPT « Plaine Commune » semble avoir menti au Commissaire Enquêteur. Le nouveau PLUi a été publié le 25 février 2020 et nous y découvrons que :

- Seule une partie des jardins est classé en zone N (en vert)
- Les projets de piscine et de gare empiètent sur les jardins (en gris) sur plus 5 000 m<sup>2</sup>
- Le PLU prévoit une zone urbaine supplémentaire sur environ 5 000 m<sup>2</sup> de jardin (en rose)





## HABITATS NATURELS & BIODIVERSITÉ

Maintenir, créer et valoriser les espaces naturels ainsi que les espèces qu'ils abritent pour réduire leur érosion, lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de vie en ville

- Garantir dans le choix des sites et aménagements : zéro artificialisation, zéro imperméabilisation nette des sols, limitation des infrastructures en sous-sol et dépollution des sols.
- Préserver et valoriser les espaces naturels existants, et développer un continuum écologique entre les trames vertes au sol (en favorisant notamment la perméabilité des sols) et sur les toits pour faciliter les circulations de la faune et de la flore, et recréer des espaces d'habitats naturels et des zones humides. Développer des continuités vertes entre les sites en s'appuyant et en valorisant la trame verte, bleue et brune.
- Créer des hectares d'espaces végétalisés supplémentaires sur l'ensemble des infrastructures (bâtiments, et aménagements).
- Garantir la labellisation *biodiversity* de 100% des bâtiments (neufs et rénovés) et des villages.
- Choisir des essences locales et adaptées, résilientes au changement climatique, favorisant la pollinisation.
- Utiliser la biodiversité et la Seine pour créer des « îlots de fraîcheur ».

Paris 2024 - Recommandations du WWF France Page 42

Il est indispensable de **sanctuariser les Jardins Ouvriers des Vertus**, pour nos enfants et les générations à venir, mais aussi pour construire un véritable "écoquartier", une piscine sincèrement "écoresponsable", des jeux olympiques qui véritablement "accélèrent la transition écologique"...

Il est indispensable de sanctuariser les Jardins Ouvriers des Vertus :

- pour sa production locale, la résilience alimentaire et l'agriculture urbaine de la Métropole. Pour certaines familles cultivant les jardins cette production est aujourd'hui indispensable ;
- pour la gestion durable de l'eau, la gestion des crues et des inondations, l'infiltration des pluies importantes et la recharge des nappes d'eau souterraines ;
- pour la biodiversité (insectes pollinisateurs, oiseaux...) ;
- pour la régulation des températures d'été (réchauffement climatique et effet îlot de chaleur urbain), Aubervilliers ne dispose que 1,42m<sup>2</sup> d'espace vert par habitant.
- pour l'absorption du CO<sub>2</sub>... etc.

### Jardins Olympiques !

"Un nouveau guide rédigé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) en collaboration avec le Comité International Olympique (CIO) explique comment **une planification rigoureuse des nouveaux sites et installations de sport, un choix judicieux pour leur emplacement et une conception minutieuse peuvent aider à éviter d'éventuelles retombées négatives sur l'environnement et même contribuer à sa préservation.**"

A LIRE sur [www.olympic.org](http://www.olympic.org) (12 mars 2019)

En mai 2016, le comité de candidature **Paris 2024** et le WWF France ont formalisé un partenariat stratégique : **"unissant leurs forces autour d'une ambition commune : organiser des Jeux à impact environnemental positif, qui accélèrent la transition écologique et contribuent à réinventer les villes et les modes de vie."**

Dans une publication, dont nous présentons ci-contre un extrait, le WWF France expose les ambitions, objectifs et conditions de réussite forgés dans le cadre de ce travail partenarial.

A LIRE sur [www.wwf.fr/](http://www.wwf.fr/) (5 janvier 2016)

# AVENIR DES JARDINS ?